

Justificatif généré le 14/09/2022

Support de parution :



Date de parution :

14/09/2022

Département :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/19401524955059-2020J00413_2022-09-07

N° d'annonce :

19401524955059-2020J00413_2022-09-07

S.S.K. TRANSPORT

Société à responsabilité limitée

38 Rue du Séminaire Centra 412, Chevilly Larue, 94616 Rungis Cedex

R.C.S. : CRETEIL 530 903 681

Activité : transports routiers de fret de proximité

Tribunal de commerce de Créteil

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 07 septembre 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Mme Nahima HAMED pour une durée de 4 ans.